



# la lettre d'information d' **Anne Sander**

Députée européenne  
Questeure au Parlement européen

# Juillet 2023

## Loi sur la restauration de la nature - Chronique d'un non-sens économique et environnemental. Oui à la biodiversité et à la restauration de la nature, mais sans mettre en danger la sécurité alimentaire.

En juin 2022, la Commission européenne a proposé une loi pour la restauration de la nature dans toute l'Union européenne afin d'enrayer la perte de biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique. Sur le principe, je partage l'objectif et le soutiens pleinement. Mais la Commission européenne a emprunté un chemin dangereux, voire irresponsable, qui nous avait contraint à appeler à une nouvelle proposition.

### Comment en sommes-nous arrivés là ?

Le texte proposé par la Commission européenne est un non-sens absolu. Il propose la sanctuarisation totale de très larges territoires : **il ne serait plus possible d'y développer des activités économiques, artisanales, forestières ou agricoles.**

De la même manière, cette loi viendrait **mettre en danger**

**le développement de nos communes** et pourrait même entrer en conflit avec le « zéro artificialisation nette », en le renforçant et impacter ainsi l'urbanisme de nos villes et villages, qui sont déjà soumis à des règles nationales contraignantes et qui n'ont pas besoin de contraintes européennes supplémentaires. Si ce texte venait à passer en l'état, ce serait **un nouveau casse-tête à venir pour les maires**, et en particulier dans les communes rurales. Cette nouvelle loi propose aussi d'arrêter de cultiver sur 10% des terres agricoles de l'Union européenne. **Réduire les terres agricoles disponibles nous contraindrait à importer davantage de produits aux règles de production bien moins vertueuses qu'en Europe.** Ce serait un non-sens environnemental et un désastre économique pour l'Europe. Les forêts ne seraient pas épargnées puisque la proposition sur la table encourage une augmentation du bois mort dans ces écosystèmes sans se soucier des feux de forêts qui chaque année ravagent certaines régions. Ces exemples de mesures hors-sol sont légion et **mettent en danger notre sécurité alimentaire.** C'est donc bien la philosophie générale de ce

texte qui pose question : doit-on renoncer à toute production d'activité ou au contraire, peut-on imaginer un équilibre serein et intelligent entre le développement économique et la protection de la nature ? Je reste convaincue que c'est bien cette seconde voie qu'il nous faut emprunter, sous peine de condamner l'Europe à la décroissance, rendant les territoires exsangues de tout dynamisme industriel, forestier et agricole.

### Et maintenant ?

Pour forcer la Commission européenne à revoir sa copie et à proposer un texte réaliste, j'ai fait le choix, avec mes collègues Les Républicains et le Parti Populaire européen, de m'opposer fermement à cette loi. Après avoir été rejeté dans trois commissions parlementaires, le texte n'a malheureusement pas été rejeté en plénière à 12 voix près sur 648. Toutefois, **il a été largement vidé de sa substance et de ses propositions dangereuses.** Maintenant que le Parlement a déterminé sa position, il faudra veiller à ce que les négociations tiennent compte de ce résultat et c'est ce à quoi je m'emploierai en tant que rapporteure pour la commission de l'agriculture.

## sommaire

en commissions  
parlementaires  
pages 2-4

au Parlement européen  
pages 5-7

en circonscription  
pages 8-11

Anne Sander

commissions  
parlementaires

## Directive sur les émissions industrielles

**NON, L'ÉLEVAGE BOVIN N'EST  
PAS UNE INDUSTRIE**

La Commission européenne estime, qu'au même titre que

le ciment ou la chimie, l'élevage serait une industrie lourde et devrait obéir aux mêmes règles concernant les émissions. Or, cela aurait un coût. D'après les premières estimations, une exploitation devrait déboursier entre 35 000€ et 80 000€ pour effectuer une mise aux normes : une folie alors que l'élevage français est en crise ! En commission de l'Agriculture au Parlement européen, nous

avons largement soutenu le statu quo ; c'est à dire **maintenir les seuils actuels et exclure le secteur bovin de la directive sur les émissions industrielles**. Au mois de juillet, la plénière du Parlement s'est prononcée dans le même sens **afin de soutenir le monde agricole** et de laisser l'élevage bovin hors du texte sur les émissions industrielles.



## Mise en danger du système de protection civile

**SOUTIEN AUX SAPEURS-  
POMPIERS VOLONTAIRES**

J'étais au Sénat à Paris pour échanger avec la Sénatrice

Françoise Dumont et les Sénateurs Les Républicains au sujet du mécanisme de sécurité européen, qui a su faire ses preuves dans la gestion des crises partout en Europe et dans le monde. Néanmoins, les pompiers en Europe sont sous le joug, encore aujourd'hui, d'une réglementation européenne

et d'une jurisprudence de la Cour de Justice qui pourraient assimiler leur temps de garde à un temps de travail. Si cette interprétation venait à être généralisée aux sapeurs-pompiers français, **cela mettrait en danger notre système de protection civile**, largement fondé sur le volontariat.





## Protection des indications géographiques ENFIN DES AVANCÉES POUR LES PRODUITS ARTISANAUX ET INDUSTRIELS

C'est à l'issue d'un combat de longue haleine que la Commission a proposé le 13 avril 2022 de protéger les produits artisanaux et industriels sur un modèle se rapprochant des indications géographiques

pour les produits agricoles. Ce règlement permettra ainsi d'établir une **protection à l'échelle européenne pour les produits artisanaux et industriels** tels que les bijoux, les poteries, les textiles, le verre, la porcelaine et bien d'autres. Cela faisait des années qu'un tel texte était attendu par les producteurs. Il est **la consécration de la reconnaissance du savoir-faire de nos artisans** et nul doute que le Parlement entérinera l'accord lors du vote en plénière dans les mois à venir.

## Programme fruits, légumes et produits laitiers à l'école

### POUR PLUS DE SIMPLIFICATION

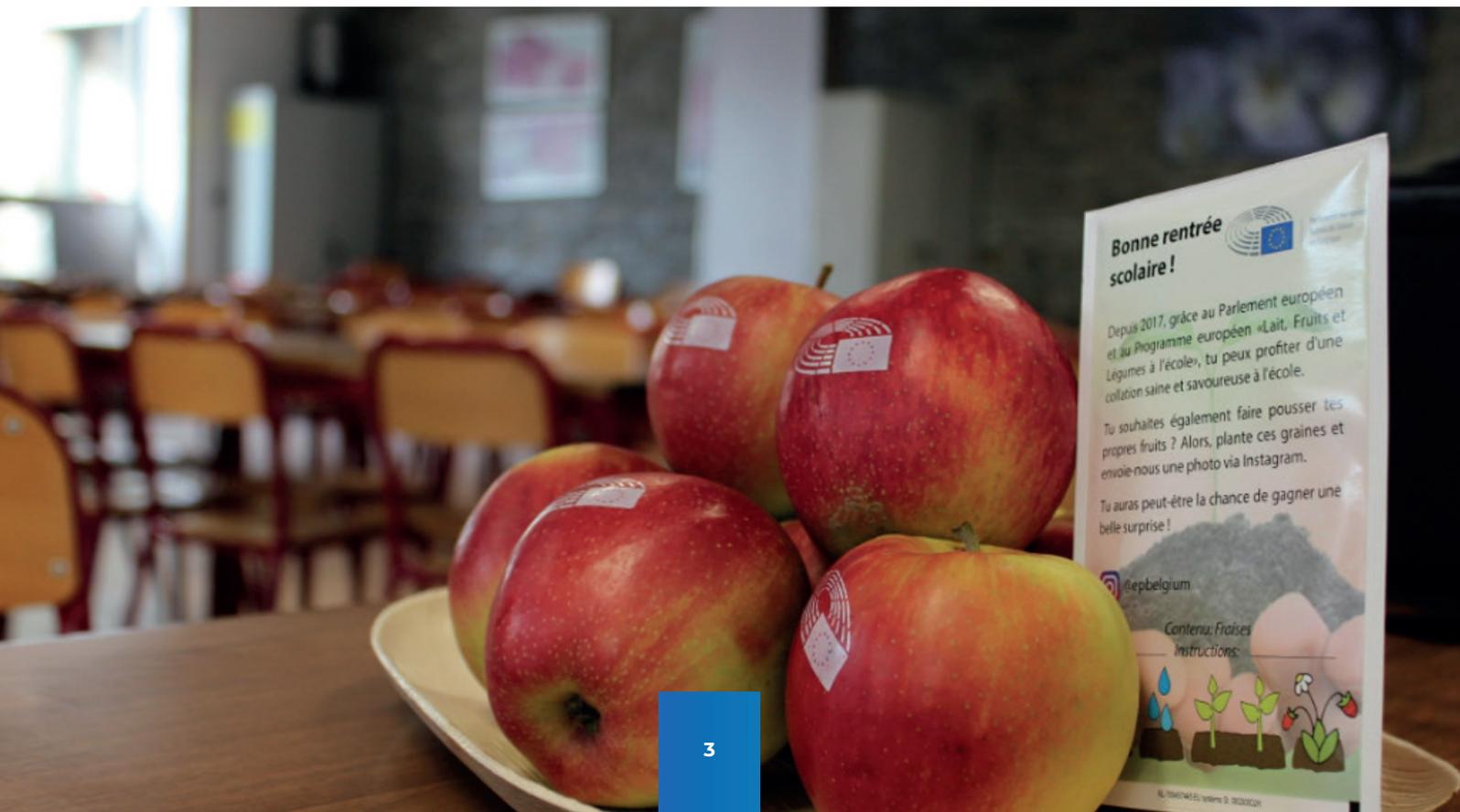
Lors de la session plénière de juin à Strasbourg, j'ai voté pour la réforme du Programme en faveur de la consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers dans les écoles. Ce programme vise à pousser les jeunes vers un régime équilibré et varié. En

2019, seuls 12 % des Européens consommaient cinq fruits et légumes par jour, quand 33 % déclaraient n'en consommer aucun. Ce programme doit aussi permettre de **valoriser notre production agricole, y compris notre filière laitière que certains souhaiteraient voir disparaître et remplacer par des alternatives végétales ou cellulaires.**

À l'origine de cette réforme, un constat sans appel : en 2019, un enfant sur quatre seulement était bénéficiaire du programme. En France, les charges administratives sont trop lourdes et ont rendu ce programme inopérant. Rationalisation et

optimisation du budget seront donc les maîtres mots pour rattraper cette opportunité manquée.

De plus, la simple distribution ne suffit pas pour créer une véritable habitude de consommation à long terme. C'est pourquoi 10% des fonds alloués au programme devront être affectés à des mesures éducatives ; pour permettre à ces programmes de **faire des jeunes d'aujourd'hui, les consommateurs informés de demain qui permettront à nos filières agricoles de valoriser leur travail.**



## Directive européenne sur le plomb

### UNE MENACE POUR L'ARTISANAT DU VITRAIL ET DE L'ORGUE

La Commission européenne a présenté une proposition de directive afin de réviser et baisser drastiquement les valeurs limites d'exposition au plomb. Bien qu'elle ait de bonnes intentions, cette proposition de directive contient malheureusement de nombreux points problématiques.

De manière générale, les nouvelles limites proposées par la Commission sont, comme l'ont indiqué les représentants de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), irréalistes : en effet, ces nouvelles valeurs sont identiques, voire inférieures, au niveau d'exposition de la population générale. Ces mesures sont donc d'emblée inapplicables et non adaptées à la réalité. Par ailleurs, les seuils proposés risquent de mettre en



danger un certain nombre de métiers d'art comme les vitraux ou les manufactures d'orgues, **créant un réel risque de délocalisation de ce savoir-faire présent dans les territoires.**

Avec mon collègue, François-Xavier Bellamy, nous avons déposé des amendements afin que soit prise en compte « la

préservation du patrimoine européen » et que **puissent être exclus les artisans des métiers d'art utilisant du plomb.** Nous devons veiller à ce que ces nouvelles mesures ne soient **pas discriminatoires et n'entravent pas la conservation de notre magnifique patrimoine européen.**

## Des stages de qualité dans l'UE

### UNE GARANTIE D'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Lors de la session plénière de juin à Strasbourg, j'ai voté en faveur du rapport qui vise à **assurer, encadrer et favoriser des stages de qualité dans l'Union européenne.** Aujourd'hui, les stages représentent **une réelle plus-value dans la formation des jeunes et facilitent par la suite leur insertion sur le marché du travail.** Cet outil de transition vers la vie professionnelle est donc important pour les jeunes, mais aussi pour les entreprises européennes qui forment, à travers ces stagiaires, les talents de demain.

Il est important de **favoriser les stages transfrontaliers et encourager la mobilité des stagiaires** en débloquant davantage de moyens financiers ou l'accès à des cours de langue.



Au Parlement  
européen



## European Youth Event

### CES JEUNES QUI DESSINENT L'AVENIR DE L'EUROPE

Le Parlement Européen à Strasbourg a accueilli, début juin à l'occasion du European Youth Event, plus de 10.000 jeunes de toute l'Europe pour dessiner ensemble l'avenir de l'UE et de notre continent. **Nous avons besoin des jeunes et de leur mobilisation.** Nous nous devons de les accompagner et de favoriser leur engagement dans la société, mais également de mettre en place des politiques toujours plus adaptées à leurs besoins. J'étais ravie de pouvoir participer à de **multiples rencontres et de fructueux échanges, notamment avec le Conseil Régional des Jeunes Grand Est** avec qui j'ai pu dialoguer sur la citoyenneté participative et la précarité des jeunes. L'ensemble des propositions issues de ces trois jours ont été adressées aux trois parlementaires, à nous maintenant de nous en inspirer.

## Rencontre entre députés européens et élus du Conseil Rhénan

### LA SUISSE AU MENU DES DISCUSSIONS

La coopération transfrontalière est vitale pour notre région du Rhin supérieur et les relations qui lient nos trois pays, la France, l'Allemagne et la Suisse, avec l'Union européenne ont des répercussions directes sur notre territoire et pour nos citoyens. J'étais ravie d'accueillir le 15 juin, au Parlement Européen à Strasbourg les élus du Conseil Rhénan pour un échange avec les députés européens sur les relations UE-Suisse. Le sujet est particulièrement sensible et peut entraîner des conséquences



importantes sur notre territoire du Rhin Supérieur. Cette rencontre était l'occasion de faire le point sur **l'état des négociations entre le Conseil fédéral et l'Union européenne ainsi que sur les différentes mesures de soutien des**

**autorités nationales, régionales et locales des différents versants et d'échanger sur le rapport d'initiative sur la relation UE-Suisse** qui devrait être présenté lors de la plénière de septembre prochain du Parlement européen.

## Vernissage de l'exposition « À un cheveu près » HOMMAGE AU PEUPLE IRANIEN ET SOUTIEN À L'ALSACIENNE CÉCILE KOHLER

Cela a été un honneur pour moi de représenter la Présidente du Parlement européen pour le vernissage de l'exposition « À un cheveu près », réalisée par Apollonia, un réseau d'artistes européens, basé à Strasbourg. Projet d'envergure autour de la

photographie contemporaine, cette exposition offre au public de notre institution une image de la diversité artistique actuelle d'Iran. Le Parlement européen s'oppose fermement à la peine de mort. Nombreuses sont les résolutions que nous avons adoptées en plénière, à de larges majorités, pour critiquer la répression violente des manifestations antigouvernementales et condamner le recours à la peine de mort dans ce pays. Nous continuons à appeler à davantage de sanctions contre le régime iranien. Quel symbole que d'avoir pu rendre hommage, par ce vernissage, à tous ceux qui, à leur niveau, avec leurs moyens et souvent au péril de leur vie et de celle de leur famille, se battent pour que vivent les valeurs de paix, de démocratie et de liberté en Iran. Cet événement a également été l'occasion de **montrer tout notre soutien à l'Alsacienne Cécile Kohler, et à son conjoint, qui ont été arrêtés lors d'un séjour touristique en Iran, le 7 mai 2022, accusés à tort et maintenus en détention arbitraire et sans fondement.**



## Les Justes parmi les Nations d'Alsace L'EXPOSITION MISE À L'HONNEUR AU PARLEMENT EUROPÉEN

Après avoir été accueillie au Sénat, par son Président Gérard Larcher, l'exposition "Des Lumières dans la Nuit – Les Justes parmi les Nations d'Alsace" a obtenu le Haut Patronage du Parlement européen, grâce au soutien que j'ai sollicité auprès de la Présidente, Roberta Metsola. Dans ce cadre, elle a été installée dans nos murs à Strasbourg, à l'occasion de la session plénière de juin du Parlement européen et a remporté un plein succès auprès des parlementaires. Réalisée par le Fonds Social Juif Unifié - Région Est, en collaboration avec le Comité

français Yad Vashem, cette exposition éclaire d'un jour nouveau un pan précieux de notre histoire nationale. **A l'heure où les dernières voix des survivants de la Shoah s'éteignent, plus que jamais, nous devons honorer un devoir d'éducation et de transmission de leurs témoignages vers les**

**jeunes générations. Quel symbole que de pouvoir installer cette exposition, au sein du Parlement européen à Strasbourg, cœur même de la démocratie européenne et vecteur des valeurs de paix, de liberté, de démocratie, de justice et de solidarité ; des valeurs qui fondent l'Union européenne.**





## Assemblée européenne des étudiants

### 230 JEUNES SE DONNENT RDV AU PARLEMENT EUROPÉEN À STRASBOURG

Le 2 juin 2023, j'ai pu échanger avec 230 jeunes venus de toute l'Europe au Parlement Européen à Strasbourg à l'occasion de l'Assemblée européenne des étudiants, organisée et coordonnée par l'Université de Strasbourg et l'Université Grenoble Alpes. Restauration de la nature, engagement citoyen et participation démocratique, autant de sujets qui sont de réelles préoccupations pour la jeune génération et pour lesquels je m'engage au niveau européen.

## Journée portes ouvertes du Parlement européen à Strasbourg

### UN RÉEL SUCCÈS

J'étais ravie de représenter

la Présidente du Parlement européen lors des portes ouvertes de notre institution au siège à Strasbourg. Ce sont plus de 9000 visiteurs qui sont venus à notre rencontre. Des citoyens désireux d'en apprendre davantage sur la manière dont l'UE soutient la paix, la sécurité et la démocratie et de mieux connaître les efforts déployés

par l'UE pour rendre l'Europe à la fois écologique, numérique et compétitive, équitable et qualifiée, mais aussi forte et sûre. Cette année, l'événement a permis de mettre tout particulièrement en lumière l'Année européenne des compétences 2023, qui a débuté le 9 mai, Journée de l'Europe.



en circonscription



11 mai 2023 - Accueil des Aviculteurs de Reichshoffen pour une visite du Parlement européen de Strasbourg



14 mai 2023 - Inauguration du Festival de l'élevage à Brumath



17 mai 2023 - Visite de l'Entreprise Européenne de Biomasse de Pomacle



21 mai 2023 - Remise de médailles lors de l'Assemblée générale de l'Union des aviculteurs du Bas-Rhin, à Plobsheim



29 mai 2023 - Courses hippiques de la Pentecôte à l'hippodrome de La Hardt à Wissembourg



29 mai 2023 - Super finale de la coupe du Crédit Mutuel d'Alsace du Nord à Herrlisheim



31 mai 2023 - Accueil au Parlement européen à Bruxelles de l'Association de l'Ordre du Mérite Agricole de la Nièvre



5 juin 2023 - Intronisation dans la Confrérie du Vritable Flammekueche d'Alsace à Neugartheim



5 juin 2023 - Visite de l'usine Tronox à Thann avec Raphaël Schellenberger



9 juin 2023 - Passation de commandement chez les Sapeurs-Pompiers du Val de Moder



10 juin 2023 - Remise des insignes dans l'Ordre du Mérite Agricole à Alain Strasser, Président des Sociétés de Courses de Wissembourg



12 juin 2023 - Rencontre avec les collaborateurs des parlementaires Les Républicains de l'Assemblée Nationale et du Sénat



14 juin 2023 - Réunion publique avec Eric Ciotti et Francois-Xavier Bellamy à La Wantzenau



15 juin 2023 - Accueil d'un groupe de visiteurs des Vosges au Parlement européen à Strasbourg, en compagnie de leur Député, Stéphane Viry



17 juin 2023 - Inauguration à Dauendorf de l'achèvement de la route donnant sur la nouvelle zone d'activité et installation de l'entreprise de charpente Kleinclaus



18 juin - 150 ans de l'entreprise Alélor à Mietesheim



23 juin 2023 - Visite de l'entreprise EDARD à Duttlenheim, spécialisée dans la production de bouchons mécaniques pour bouteilles et bocaux



23 juin 2023 - Accueil des maires des Vosges pour une visite du Parlement européen à Strasbourg avec la Conseillère régionale Manon Deliot



24 juin 2023 - Inauguration du city stade de La Wantzenau



24 juin 2023 - Journée olympique et paralympique à Soultz-sous-Forêts



25 juin 2023 - Inauguration du Mémorial PASO d'amitié franco-allemande à Drusenheim, avec Jacky Keller, Maire de Drusenheim et Thomas Lachnicht, Bürgermeister von Rheinmünster



26 juin 2023 - Accueil des responsables de l'assurance agricole du Crédit Agricole Alsace Vosges au Parlement Européen à Strasbourg

## ANNE SANDER DÉPUTÉE EUROPÉENNE QUESTEURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen.

Outre ses activités parlementaires, elle s'investit particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.



## ME CONTACTER

par courrier  
Parlement européen  
1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

✉ [anne.sander@ep.europa.eu](mailto:anne.sander@ep.europa.eu)

☎ +33 3 88 17 75 25

[www.annesander.eu](http://www.annesander.eu)



Anne Sander



@AnneSanderElue



anne.sander.eu